

Compte-rendu de la séance du 7 décembre 2018



Etaient absents: François WATIER (procuration), Matthieu STOLL (procuration), Bernard KLEIN, Stephan SCHMITT (procuration), Laurent BESCOND (procuration), Eric WEIBEL.

En première partie, Monsieur Christophe MERTZ, météorologue, a fait la présentation d'un des tous premiers services météo de proximité de France fondé en 2013.

ATMO-RISK a pour mission:

- > D'élaborer des prévisions et informations météo exclusives auprès des professionnels de la région.
- > De proposer une assistance météo directe auprès des collectivités locales.
- > De délivrer une information gratuite et de haute qualité auprès du grand public en diffusant des prévisions complètes, des suivis, alertes et informations en temps réel sur leur page Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/AtmoRisk/>

De nombreux professionnels font appel à leurs services, parmi lesquels ; des exploitations agricoles, la comcom du Val d'Argent, la radio Top Music, la brasserie Kronenbourg à Obernai, le spectacle art & lumières de Furdenheim etc...

Le compte-rendu de la séance du 19 octobre 2018 a été approuvé à l'unanimité.

I - Dispositif d'alerte proposé par Groupama : SwELP sentinel

Une présentation succincte a été faite de l'application SwELP sentinel qui est une solution numérique d'alerte des secours et de gestion de situation de crise. Ce point sera traité plus en détail lors du prochain conseil municipal

II - Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019

Le maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget 2019 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'année 2018, soit pour le chapitre 21 (voirie, réseaux ...) : **53 978,- €**

III - Participation financière au spectacle de Noël pour les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal

La commune participera au coût de la représentation à hauteur de 6,-€ par enfant originaire de Gougenheim et par enfant scolarisé à l'école de Gougenheim par dérogation.

IV - Dépenses à imputer aux comptes 6232 « fêtes et cérémonies » et 6257 « réceptions »

Les élus ont défini les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies », et aux comptes 6257 « réceptions », conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à ces articles budgétaires.

V- Rémunération de l'agent recenseur / coordonnateur communal

Les conseillers ont décidé de reverser la totalité de la dotation versée à la commune par l'Insee, à Magali THOMAS MOUKERT, remplissant les fonctions d'agent recenseur et de coordonnateur communal.

Compte rendu des commissions

♦ M Laurent KRIEGER a fait le point sur :

Commission PLUi : suite aux événements climatiques du 31 mai dernier et dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les élus en collaboration avec le SDEA réfléchissent à des règles à définir en zone à risques « inondation », se composant de différents niveaux selon l'importance du risque. Cette réflexion sera soumise lors d'un prochain conseil municipal pour validation.

Commission Animation/Jeunesse : Le Comité de pilotage « jeunesse » s'est réuni le 26 novembre 2018 au Trèfle. Il est composé de plusieurs membres : directeurs des collèges, élus, assistante sociale ...

L'objectif commun aux acteurs et aux élus est de répondre à la question : « comment accompagner les jeunes à grandir, s'épanouir et s'impliquer sur le territoire ? »

Des propositions d'objectifs d'orientation de la politique jeunesse issues de cette réunion seront soumises au Conseil Communautaire pour vote.

L'animatrice chargée de la Jeunesse, Mme Séverine FARCI prévoit pour les congés scolaires de février des animations et des ateliers destinés aux jeunes du Kochersberg. Des informations complémentaires seront diffusées par la suite ainsi que les modalités d'inscription.

Schéma directeur des pistes cyclables de la Communauté de Communes : des groupes de travail se sont penchés sur la définition dudit schéma directeur. Au niveau de l'arrière Kochersberg il est question des axes Willgotheim/Schnersheim/Wiwersheim et Gougenheim/Rohr permettant de relier les écoles du regroupement pédagogiques intercommunal.

♦ Mme Christiane FISCHER a fait le compte-rendu du groupe de travail élaborant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Les actions retenues par la commune sont :

- 1- Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires et les structures d'accueils d'enfants
- 2- Soutenir l'initiative du compostage sur placette
- 3- Gestion économe du papier (école et mairie)
- 4- Faire le point sur les bennes de collecte Textiles Linge de maison et Chaussures (TLC)
- 5- Réunion d'information sur la prévention des déchets

Divers

Un point a été fait sur différents sujets :

- les demandes d'urbanisme enregistrées en mairie ;
- les dépenses réalisées pour l'épisode orageux du 31 mai 2018 ;
- la réfection de la terrasse au-dessus de l'entrée de la salle des fêtes par la mise en place de couvertines en zinc sur la tête des acrotères suite à des infiltrations ;
- l'évolution de la dotations globale de fonctionnement et des 3 taxes de 2004 à nos jours.

Prochaine séance : **Vendredi 25 janvier 2019 à 20h30 -
Vendredi 1^{er} mars 2019 à 20h30**

Le maire: Frédéric SCHOENHENTZ

Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS



Recensement de la population 2019

Du 17 janvier au 16 février 2019 les habitants de Gougenheim seront recensés par l'Insee.

Votre participation, rendue obligatoire par la loi, est avant tout un devoir civique utile à tous : c'est en effet le chiffre officiel de la population qui détermine les aides de l'état et sa participation au budget de la commune.

Madame Magali Thomas-Moukert, seul agent recenseur habilité, se présentera chez vous et vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours sur internet grâce aux codes personnels qui vous seront remis. Si vous ne pouvez pas vous faire recenser en ligne, vous pourrez utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra ensuite récupérer.

**Le secrétariat de mairie et l'agence postale communale seront fermés du 20 décembre 2018 au 4 janvier 2019 inclus
Les instances seront à retirer au bureau de poste de Hochfelden.**